1 Avenue Roland Garros
38590 SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS
Guichet unique 04 74 20 88 71

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
SITE DE SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS – LA LICORNE– 3/12 ANS

FICHE D'INSCRIPTION ETE 2021

NOM :	**PRENOM :**
AGE :	**TEL D'URGENCE :**

		Péri-loisirs MATIN 7h30-8h	*Journée + Repas*	*Péri-loisirs SOIR 18h-18h30*
1ère semaine du 07 au 09/07	*Mercredi 07**	☐	☐	☐
	Jeudi 08	☐	☐	☐
	Vendredi 09 Baignade au Lac de Paladru	☐	☐	☐

**Les enfants sont accueillis seulement à La Licorne (10 avenue Marathon)*

		Péri-loisirs MATIN 7h30-8h	*Journée + Repas*	*Péri-loisirs SOIR 18h-18h30*
2ème semaine du 12 au 16/07	*Lundi 12*	☐	☐	☐
	Mardi 13 Grand jeu pirate	☐	☐	☐
	Mercredi 14			
	Jeudi 15	☐	☐	☐
	Vendredi 16	☐	☐	☐

		Péri-loisirs MATIN 7h30-8h	*Journée + Repas*	*Péri-loisirs SOIR 18h-18h30*
3ème semaine du 19 au 23/07	*Lundi 19*	☐	☐	☐
	Mardi 20 Poneys (3-5 ans)	☐	☐	☐
	Mercredi 21 Poneys (3-5 ans)	☐	☐	☐
	Jeudi 22 Tir à l'arc (6-12 ans)	☐	☐	☐
	Vendredi 23	☐	☐	☐

		Péri-loisirs MATIN 7h30-8h	*Journée + Repas*	*Péri-loisirs SOIR 18h-18h30*
4ème semaine du 26 au 30/07	*Lundi 26*	☐	☐	☐
	Mardi 27	☐	☐	☐
	Mercredi 28 Laser Game	☐	☐	☐
	Jeudi 29	☐	☐	☐
	Vendredi 30 Bataille craies colorées	☐	☐	☐

		Péri-loisirs MATIN 7h30-8h	Journée + Repas	Péri-loisirs SOIR 18h-18h30
5ème semaine du 02 au 06/08	Lundi 02	☐	☐	☐
	Mardi 03 Spectacle interactif	☐	☐	☐
	Mercredi 04	☐	☐	☐
	Jeudi 05	☐	☐	☐
	Vendredi 06	☐	☐	☐

		Péri-loisirs MATIN 7h30-8h	Journée + Repas	Péri-loisirs SOIR 18h-18h30
9ème semaine du 30/08 au 01/09 (à La Licorne seulement)	Lundi 30	☐	☐	☐
	Mardi 31	☐	☐	☐
	Mercredi 1er	☐	☐	☐

Tarifs

En cas de modification, merci de nous faire parvenir vos justificatifs. En cas de non-production du quotient familial avant la facturation, le tarif le plus élevé sera appliqué et aucun remboursement ne sera effectué.

TARIFS accueils de loisirs extrascolaires					
Quotient familial CAF en cours	**A la journée**	**Forfait 3 jours consécutifs**	**Forfait semaine**	**Transport matin ou soir**	**Péri-loisirs demi-heure**
0-300	6,00 €	16,00 €	25,50 €	0,50 €	0,40 €
301-500	7,00 €	19,00 €	30,00 €	0,50 €	0,40 €
501-700	8,00 €	21,00 €	34,00 €	0,75 €	0,40 €
701-800	9,00 €	24,00 €	38,00 €	0,75 €	0,50 €
801-1000	10,50 €	28,00 €	45,00 €	0,75 €	0,50 €
1001-1300	12,00 €	32,00 €	51,00 €	1,00 €	0,50 €
1301-1600	13,50 €	36,00 €	57,00 €	1,00 €	0,50 €
1601-1900	14,50 €	39,00 €	62,00 €	1,00 €	0,60 €
1901-2200	15,50 €	42,00 €	66,00 €	1,25 €	0,60 €
2201 et plus	16,50 €	45,00 €	70,00 €	1,25 €	0,60 €

La Caisse d'allocations Familiales participe au financement de cet accueil de loisirs.

***Impayés** : Le Trésor Public informe régulièrement la collectivité du suivi des impayés. Cette dernière est alors en droit de refuser l'accès aux prestations des familles faisant l'objet de plus d'un mois de retard. Il appartient alors aux familles de régulariser leur situation auprès du Trésor Public pour pouvoir accéder de nouveau aux prestations.*

Je soussigné(e),……,
responsable légal de l'enfant atteste qu'aucune modification n'est à apporter sur les documents d'inscriptions : dossier annuel, fiche sanitaire, fiche d'autorisations et informations relatives à la famille.

Date : **Signature du responsable légal :**